



Chers adhérents,

*Toute l'équipe de l'ASPC vous remercie pour votre soutien et vous adresse
ses vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.*

Assemblée Générale



Le mercredi 21 janvier

2026

**L'Assemblée Générale de l'ASPC
se tiendra le
mercredi 21 janvier 2026 à 18 h.
salle Marcelle Duba**

Médiathèque de Castelsarrasin.

Le Conseil d'administration a le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale annuelle de notre association, qui se tiendra le mercredi 21 janvier 2026 à 18 h. à la médiathèque. Un moment convivial clôturera cette Assemblée Générale.

Parce que le patrimoine se transmet et se défend collectivement, votre présence à l'Assemblée Générale est essentielle au bon fonctionnement et à l'avenir de notre association.

Elections pour le renouvellement du Conseil d'Administration :

Seuls pourront voter et recevoir le bulletin mensuel, les adhérents à jour de leur cotisation 2025

Un appel à candidature est donc lancé auprès des adhérents désirant nous rejoindre.

Date limite de candidature : **le 13 janvier 2026**

Pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer, une convocation et un pouvoir vont vous être envoyés.

COTISATION 2026

- La cotisation 2026 reste inchangée : 20 € - cotisation individuelle.
25 € - pour le couple.
- Cotisation et candidature à adresser à : **ASPC 1 rue du Collège - 82100 - Castelsarrasin**